

21.03.2023 – 07:29 Uhr

Inclusion politique : première session des personnes handicapées au Parlement le 24 mars



Zürich (ots) -

Le Parlement accueillera le 24 mars la première session des personnes handicapées. Elle réunira 44 personnes en situation de handicap, spécialement élues pour cet événement. Au terme des débats, une résolution sera adoptée appelant à renforcer leur représentativité politique et agir en faveur de leur inclusion. Les personnes en situation de handicap représentent 22% de la population suisse.

1,8 million de personnes sont en situation de handicap en Suisse. Or cette partie de la population subit de nombreuses discriminations dans la vie quotidienne, et sa représentativité politique est particulièrement faible. Bien que la Suisse ait ratifié en 2014 la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), son application reste insuffisante. Cette situation a récemment conduit le Conseil fédéral à demander une révision partielle de la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). Mais cela ne suffit pas. Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir participer activement aux décisions les concernant.

Plus de visibilité politique pour les personnes en situation de handicap

44 parlementaires ont été élus à la suite d'un vote en ligne réunissant 20'000 voix. La représentativité des types de handicaps, des genres et des régions linguistiques a été respectée. Les 44 sièges sur les 200 disponibles au Conseil national représentent symboliquement les 22% de la population. Pour Christian Lohr, conseiller national et président de la session : " La session des personnes handicapées constitue la plateforme politique qui revient aux personnes en situation de handicap. Ce qui résultera des débats relève de la responsabilité des personnes élues. "

Durant la session, qui aura lieu de 13h30 à 17h, les élus débattront d'une résolution afin de renforcer la participation politique des personnes en situation de handicap. Celle-ci sera rendue publique en fin de journée.

Des actions durant toute l'année électorale 2023

Pro Infirmis, plus grande organisation spécialisée pour les personnes en situation de handicap, est l'organisatrice de l'événement. " Durant cette année électorale Pro Infirmis se mobilise pour que les personnes en situation de handicap puissent occuper la place qui leur revient sur la scène politique " explique Felicitas Huggenberger, directrice. De nombreux événements sont prévus dans le courant de l'année 2023. Prochaine date : une grande action le 10 mai sur la Place fédérale.

Renseignements complémentaires

Site web www.proinfirmis.ch/session-fr

Livestream de la session : <https://www.liveaccess.online/p/npp88j>

Photographies : <https://proinfirmis.picturepark.com/s/nYSct9NY>

Contact:

Lionel Frei, responsable Communication et Public Affairs pour la Suisse romande, 058 775 26 98, 079 472 71 42, lionel.frei@proinfirmis.ch

Philipp Schüep, responsable Public Affairs, 058 775 26 62, 078 746 94 02, philipp.schueep@proinfirmis.ch

Un communiqué contenant les résultats de la session et des photographies seront envoyés vendredi 24 mars en fin de journée.

Medieninhalte



Le Parlement accueillera le 24 mars la première session des personnes handicapées. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000701 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000701/100904632> abgerufen werden.